

Offres BOX TELEPHONIQUE 4G – Entreprises
Récapitulatif Contractuel (RC)

Outremer Telecom, ZI Jambette, CS 90013,
 97282 Le Lamentin Cedex

Date : Octobre 2024

Le présent Récapitulatif Contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE¹. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services et équipements

Offre valable, réservée aux entreprises (personnes morales) domiciliées en **Martinique**, en **Guadeloupe** (hors îles du Nord) et en **Guyane**, par site (même adresse et/ou numéro de téléphone), en zone de couverture 4G et sous réserve d'éligibilité.

L'ensemble des tarifs est indiqué en Euros Hors Taxes (€ HT).

L'**offre BOX TELEPHONIQUE 4G** est un service de téléphonie fixe par l'intermédiaire des technologies radio « Long Term Evolution » (LTE) de SFR. L'offre est déclinée en 1 forfait comprenant le service suivant :


BOX TELEPHONIQUE 4G incluant une carte SIM 4G	
Téléphonie	Appels illimités* 24h/24 vers les mobiles et les fixes de Martinique, de Guadeloupe, de Guyane, de la Réunion, de Mayotte, de Métropole et vers 100 destinations internationales

* Toute consommation en appels est réalisée dans la limite d'une utilisation non abusive et/ou frauduleuse. Durée maximum par appel : 2h maximum par appel, 199 correspondants maximum dans le mois. Au-delà, les communications peuvent être facturées au tarif en vigueur

Voies de recours

Le Service Clients est accessible :

o **Antilles** :

- Par téléphone au  (horaires dans la rubrique « Contact » du site SFR Caraïbe business)
- Ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, ZI Jambette, CS 90013, 97282 LE LAMENTIN CEDEX

o **Guyane** :

- Par téléphone au  (horaires dans la rubrique « Contact » du site SFR Caraïbe business)
- Ou à l'adresse suivante : Outremer Telecom, Service Clients, BP 723, 97336, Cayenne Cedex

Prix

Forfait SFR	Tarifs zone éligible
Offre BOX TELEPHONIQUE 4G	17,00 €/mois

- **Appels hors forfait** : Application de la grille tarifaire, disponible sur www.business.sfrcaraibe.fr

¹ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

Plus d'informations sur les tarifs afférents à des services supplémentaires dans la Fiche d'Information Standardisée (FIS) sur www.business.sfrcaraibe.fr rubrique « Documentations et tarifs ».

Durée, renouvellement et résiliation

Durée et renouvellement

L'offre BOX TELEPHONIQUE 4G est souscrite pour une période indéterminée avec un engagement minimal de 12 mois.

Résiliation

La résiliation doit être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception adressée au Service Clients SFR avec un préavis de 10 jours (voir adresse ci-dessus).

Si la résiliation est effectuée en période d'engagement, le Client est redevable des mois restants dus.

Autres informations utiles

Les CGV, le Récapitulatif Contractuel et la Fiche d'Information Standardisée (FIS) forment le contrat de services.